

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 23 FEVRIER 2014

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le vingt huit février à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, FLEUR Cyril, ELIES Christian, LABERGERE Marcel, MAZAL Chantal, Patricia CARON, FRAGNIER Jacques, GRAND Gérard, GALLAND Raymond, BONESME Christiane, ABIAN Vincent, FORTINEAU Vincent, GUILBAUD Monique, PINET Franck
Madame MAZAL est désignée comme secrétaire de séance.

Vote du compte administratif :

En fonctionnement :

Les recettes se sont élevées à 690 480.70 € et les dépenses à 612 455.16 € dégageant un excédent de 78025.51€ qui s'ajoute à l'excédent antérieur de 259 633.41 €, soit un excédent de clôture de 337 658.92 €.

En investissement :

Les recettes se sont élevées à 35 232.13 € et les dépenses à 50 773.72 € faisant apparaître un déficit de 15 541.59 € sur l'exercice. Du fait de l'excédent antérieur de 12 029.98 €, l'année 2013 se termine avec un déficit de 3 511.61 €. Au 31/12/13, les restes à réaliser étaient de 12 200 € en dépenses et de 3 283.91 € en recettes. Le compte administratif mis aux voix par le 1^{er} adjoint est approuvé à l'unanimité.

Remarque : l'importance de l'excédent de fonctionnement est lié au fait qu'une somme avait été provisionnée pour l'étude préliminaire aux travaux de consolidation de la passerelle de Puy Guillon, étude qui n'a pas été réalisée.

Approbation du compte de gestion :

Le compte de gestion 2013 dressé par le receveur municipal dont les écritures sont conformes au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Préparation du bureau de vote pour les élections du 23 mars 2014 :

Le conseil municipal établit les permanences du bureau de vote pour les élections du 23 mars 2014

Questions diverses :

- Rapport sur l'eau 2013 : Celui-ci montre un réseau d'eau en bon état de fonctionnement. Les achats de terrains pour la protection des captages devraient intervenir courant 2014 et les travaux se réaliseront fin 2014. Il est également envisagé le traitement de l'eau par UV à l'entrée du bourg de Chambon Sainte Croix.
- SDEC : le maire donne lecture des programmes 2013 sur la commune certains étant terminés (Le Puy Rageau, Rue F Maillaud, La Roche Blond, Les Forges, La Charpagne, La Roche Blond) d'autres en cours de réalisation (La Chinaud, L'été, Le Riveau la Roche Blond, La Roche).

La séance est levée à 21 h 25

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST